

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis no 13/90 concernant la "Demande de crédit de SFR. 60'000.--" pour la réalisation de 35 places de stationnement provisoires sur la parcelle no 315, propriété de la Caisse de Pensions générale de SWISSAIR (revêtement gravier concassé) durant la construction de la troisième étape du collège de la Combe, ainsi que pour la remise en état des lieux.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'examen du préavis susmentionné, qui s'est réunie au complet le 14 juin 1990, était composée de Mme F. Wermeille, MM. C. Anex, F. Bryand, A. Schaffter, P. Muller (Président).

Monsieur Hans Rudolf Kappeler, municipal responsable, nous a rejoint en court de séance. Nous le remercions d'avoir bien voulu consacrer de son temps pour répondre à nos questions.

Après étude du préavis et suite aux discussions que nous avons eu au sein de la commission et avec le municipal précité, nous pouvons relever les points suivants :

Que la réalisation provisoire de ces 35 places de stationnement contribuera à éviter un parcage sauvage le long de la route de la Gare durant la construction de la troisième étape du collège de la Combe.

Que le montant de la remise en état de la parcelle no 315 de SFR. 23'000.-- a été volontairement surestimé par le service technique de la Commune, et qui se soldera par une moins-value à la fin des travaux.

CONCLUSION

La Commission vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Vu Le préavis no 13/90 concernant une demande de crédit de SFR. 60'000.-- pour la réalisation de 35 places de stationnement provisoires sur la parcelle no 315, propriété de la Caisse de Pensions générale de SWISSAIR (revêtement gravier concassé) durant la construction de la troisième étape du collège de la Combe, ainsi que pour la remise en état des lieux.

Lu Le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,

Attendu que Ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1/ d'adopter le préavis no 13/90 concernant une demande de crédit de SFR. 60'000.-- pour la réalisation de 35 places de stationnement provisoires sur la parcelle no 315, propriété de la Caisse de Pensions générale de SWISSAIR (revêtement gravier concassé) durant la construction de la troisième étape du collège de la Combe, ainsi que pour la remise en état des lieux.
- 2/ d'accorder un crédit de SFR. 60'000.-- pour ces travaux.
- 3/ de porter au budget de fonctionnement durant 3 ans la somme de SFR. 20'000.-- par année au titre d'amortissement de l'ouvrage.
- 4/ de porter au budget de fonctionnement chaque année, la somme de SFR. 2'500.-- au titre de frais d'exploitation et d'entretien.

Prangins, le 20 juin 1990

C. Anex
F. Bryand
P. Muller
A. Schaffter
F. Wermeille (absente lors de la signature)

